

L'ATI DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALEⁱ

Préambule

Dans le cadre de la *Stratégie de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale* du Gouvernement du Québec, l'approche territoriale intégrée (ATI) est décrite comme une démarche qui vise « l'engagement de tous les groupes de la société pour faire reculer la pauvreté et favoriser l'inclusion de l'ensemble de la population. Cette approche se caractérise par une concertation des intervenants, une intervention intersectorielle qui place l'amélioration de la situation des membres de la communauté au centre d'une action globale et qui améliore la capacité d'agir tant des collectivités que des individus qui les composent. Elle contribue à une meilleure synergie entre le développement économique local et le développement social, et un meilleur arrimage des différentes stratégies sectorielles visant l'amélioration des conditions de vie des milieux défavorisés. »¹

Au niveau de la région de la Capitale-Nationale, la Table de concertation en développement social de la Conférence régionale des élus (CRÉ) a retenu comme priorité d'action de soutenir des interventions locales et régionales liées à la mobilisation des communautés. À cette fin, un comité a été constitué et ses membres sont d'avis que l'ATI est la formule à privilégier dans la région puisqu'elle :

- ✗ place la mobilisation citoyenne au cœur du développement local;
- ✗ part des acquis de la communauté et renforce la dynamique déjà en place sur le territoire;
- ✗ intègre la dimension intersectorielle dans les interventions (une plus grande cohérence entre les acteurs socioéconomiques amène un développement mieux planifié et concerté entre les différents secteurs);
- ✗ « constitue l'ancrage concret sur le terrain de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale »².

Cette démarche est un complément aux initiatives existantes sur le territoire. Elle exige l'implication de nos élus, de tous les acteurs socioéconomiques qu'ils soient publics, privées ou communautaires, mais surtout, des citoyens qui composent la communauté. Le leadership est partagé entre tous les partenaires tant au niveau de l'analyse de la situation, de la planification des interventions, de l'action et de l'évaluation.

Objectifs de la démarche dans la région de la Capitale-Nationale

Les objectifs de cette démarche sont de renforcer les communautés vulnérables sur le territoire de la région de la Capitale-Nationale et d'améliorer les conditions de vie de leurs citoyens en se dotant d'outils pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et ce, peu importe les secteurs d'intervention :

- | | |
|---|--|
| ✗ logement, habitation | ✗ transport |
| ✗ sécurité alimentaire | ✗ loisirs et sports |
| ✗ formation, qualification, développement des compétences | ✗ culture |
| ✗ emploi, insertion, économie | ✗ soutien aux familles |
| ✗ santé | ✗ environnement sain et sécuritaire et développement durable |
| ✗ famille | ✗ etc. |

Cette démarche permettra donc à la communauté de répondre à des besoins locaux, de renforcer leurs capacités communautaires et d'acquiescer un contrôle sur leurs conditions de vie.

¹ Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, p. 69.

² Idem

Mise en œuvre de la démarche

Dans la région de la Capitale-Nationale, l'ATI n'est pas un appel de projets, un programme, une loi ou un cadre normé. Pour nous, l'ATI c'est :

- × une démarche locale de concertation;
- × un outil d'animation;
- × une mobilisation jusque dans l'action.

Il est donc souhaitable de créer un lieu de rassemblement et d'implication où il sera possible d'agir dans un intérêt commun et où le leadership sera partagé. Cette table de concertation établira un plan de travail qui inclura les principales étapes suivantes :

- × élaborer et partager un état de situation intersectoriel pour une meilleure connaissance du territoire (tant dans ses forces que dans ses faiblesses);
- × identifier les enjeux prioritaires qui nécessitent une intervention;
- × monter un plan d'action concerté;
- × assurer la réalisation des priorités identifiées en demeurant mobiliser jusque dans l'action.

Les partenaires s'engagent donc dans un processus de mobilisation qui dépasse les règles habituelles de collaboration. Les actions menées dans le cadre de cette démarche sont intégrées. Les différents secteurs d'activité (éducation, santé, emploi...), les différents niveaux d'intervention (individuel, familiale, municipale...) et les différents partenaires (citoyens, organisations, élus...) sont pris en considération peu importe leur niveau d'expertise.

Lieu de l'intervention

Cette démarche a lieu sur un territoire défini dans la région de la Capitale-Nationale, par exemple une MRC ou un quartier de la Ville de Québec. Il peut être défini à trois niveaux :

- × le territoire délimité géographiquement et politiquement;
- × la présence de pauvreté matérielle et/ou sociale sur le territoire;
- × le milieu de vie (le sentiment d'appartenance et d'identité).

Valeurs partagées par les différents acteurs impliqués

Pour que cette démarche fonctionne bien, plusieurs valeurs doivent être au centre de l'action. Elles doivent être partagées par l'ensemble des citoyens et partenaires. Pour le comité régional sur l'ATI (CATI), la justice sociale, l'engagement et la participation citoyenne, le respect de l'autonomie des communautés et des dynamiques locales et le développement durable sont des valeurs essentielles. Cependant, il n'en demeure pas moins que c'est à la communauté, elle-même, d'identifier et de respecter les valeurs qu'elle désire mettre au centre de son action.

Conditions de réussite et défis à relever

Une telle démarche nécessite certaines conditions incontournables pour en assurer le succès. Elle doit être coordonnée par une personne capable de concilier les préoccupations de tous les partenaires puisque le leadership est partagé. Cette démarche doit également être soutenue par les paliers supérieurs (régional et national), sans pour autant que ceux-ci soient directifs. Ils doivent être des collaborateurs.

Quoique cette démarche soit très prometteuse, il demeure que plusieurs défis seront à relever tout au long de sa mise en œuvre :

- × mettre en valeur les différents potentiels autour de la table (citoyens, organisation, institutions);
- × s'impliquer en dépassant ses ambitions individuelles et corporatives (accepter la perte de pouvoir);
- × assurer un meilleur arrimage entre les interventions (politiques et programmes gouvernementaux, actions régionales...)
- × garder les différents acteurs mobilisés jusque dans l'action;
- × assurer le financement de la démarche (dont l'animation).